

Capsule linguistique



La comparaison

Figure du discours très exploitée autant dans la littérature que dans la publicité, la comparaison, sous son apparente simplicité, tend sournoisement à celui qui la manipule quelques pièges qu'il lui convient de savoir repérer. À la veille de l'Épreuve uniforme de français – où la comparaison de textes est d'ailleurs à l'honneur –, voici quelques écueils à franchir pour aborder cette figure facile à repérer et à interpréter.

Piège 1 : les pléonasmes

Tous s'efforcent d'écartier de leur discours les pléonasmes¹ les plus évidents, comme *descendre en bas*, *se lever debout* ou *sortir dehors*. Mais saviez-vous que la locution *comparer ensemble* est également pléonastique? En effet, le verbe *comparer* signifie « Établir un lien entre deux ou plusieurs éléments pour analyser, critiquer, faire ressortir les ressemblances, etc.² » alors que l'adverbe *ensemble* a le sens de « L'un avec l'autre, les uns avec les autres ». Ainsi, on dira qu'on a « comparé deux textes » et non qu'on « les a comparés ensemble ».

Dans le même esprit, l'adjectif *pareil* et l'adverbe *comme* permettent tous deux d'introduire l'idée de similarité, de ressemblance, et ne devraient pas être employés conjointement. On n'écrira donc pas qu'un « personnage est **pareil comme* l'autre », mais qu'il est « *pareil à* l'autre ». On pourrait également affirmer qu'il agit « *comme* l'autre » plutôt que « **pareil comme* l'autre », d'autant que cela équivaudrait à pécher aussi contre la syntaxe. En effet, au Québec, dans la langue familière, on emploie parfois l'adjectif *pareil* à la façon d'un adverbe (« Les deux personnages agissent **pareil* »), ce dont il faut se garder.

Piège 2 : l'emploi correct des expressions « comme tel » et « en tant que tel »

Ces expressions de sens équivalent ne doivent être employées que dans un contexte où elles signifient « dans cette qualité, à ce titre ». On peut donc écrire : « Ce personnage est un étranger, mais il ne semble pas considéré *comme tel* par les autres, qui l'accueillent comme un frère ». Il faut alors accorder l'adjectif *tel* avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte (ici : *il*, pronom masculin singulier).

Cependant, *comme tel* et *en tant que tel* doivent être traités en véritables outils de comparaison, et non comme substitués aux locutions « à proprement parler », « proprement dit » ou « en soi ». Dans cet esprit, on ne déclarera pas que le personnage « est considéré comme un frère, alors que, **comme tel*, il est un étranger », mais plutôt qu'« à proprement parler, il est un étranger ». Afin de vous simplifier la vie, retenez que l'usage correct de ces expressions implique la plupart du temps l'emploi des verbes « reconnaître », « considérer » et « traiter ».

¹ Pléonasme : expression redondante, composée de termes exprimant la même chose

² Les définitions sont tirées d'*Antidote*

Piège 3 : l'accord de l'article dans « le plus », « le moins », « le mieux »

Le recours aux superlatifs relatifs *le plus*, *le moins* ou *le mieux* permet aussi d'établir des comparaisons, mais au degré le plus extrême. Comme leur emploi s'avère fréquent et on ne peut plus commode, force est de comprendre quand on doit accorder l'article qui les compose.

Lorsque ces locutions se rapportent à un adjectif ou à un participe passé et qu'elles participent à la comparaison d'êtres ou d'objets, on accorde le déterminant avec le nom auquel il se rapporte. On écrira donc : « Entre ces deux auteurs, il est évident que Michèle Lalonde est *la plus* engagée politiquement. » Or, toujours en présence d'un adjectif ou d'un participe passé, si ce sont des degrés ou des états d'un même être ou d'un même objet qui sont soumis à la comparaison, on s'abstiendra d'accorder l'article : « Les années 1970 correspondent au moment où les poètes québécois sont *le plus* politisés ». Par ailleurs, on n'accorde jamais l'article quand la locution modifie un adverbe ou un verbe : « Lors de la Nuit de la poésie de 1970, les poètes qui interprètent leur texte avec passion sont ceux qui arrivent *le mieux* à toucher le public ».

Il reste maintenant à savoir repérer correctement la comparaison, qui ne doit pas être confondue avec d'autres figures d'analogie, notamment avec la métaphore, sa proche cousine, ou avec des figures d'opposition comme l'antithèse et l'oxymore.

■ Benoît Dugas et Monik Richard
Animateurs de la *Politique de valorisation de la langue*
CAF (local A-494, poste 7352)
